



L'APICULTURE, MAILLON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Décembre 2025

Avec le soutien de



**FRÈRES
DES HOMMES**
Cultivons le partage de notre terre



Belgique
partenaire du développement



Wallonie - Bruxelles
International.be

Rédaction : Milena Merlino, Ernesto Saldias Urzagaste

Traduction : Milena Merlino

Relecture : Benoît Olivier

Mise en page : Simon Urbain

SOMMAIRE

1 Introduction : Pourquoi un dossier thématique sur l'apiculture ?

2 Apiculture et développement durable

6 Belgique : Protéger les abeilles, c'est un bon plan !

10 Bolivie : Petit panorama de l'activité apicole

17 Et chez Frères des Hommes, qu'en pensons-nous ?

18 Sources

POURQUOI UN DOSSIER THÉMATIQUE SUR L'APICULTURE ?

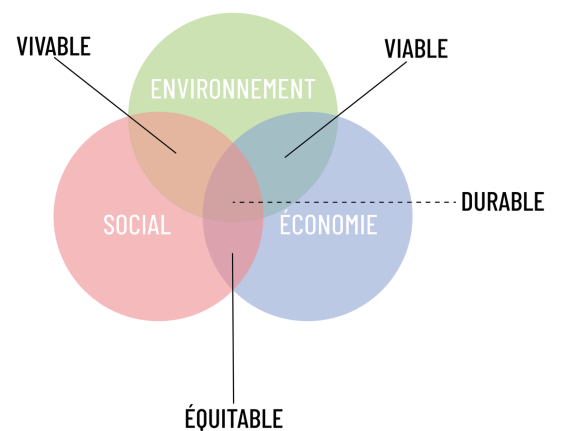
C'est en 2024 que Miel Maya Honing asbl a approché Frères des Hommes afin d'évoquer une éventuelle fusion. Les mois qui suivirent ont été consacrés, de part et d'autre, à une étude approfondie de la faisabilité du projet. Ce long processus a finalement abouti et l'absorption de Miel Maya Honing par Frères des Hommes a été actée en mars 2025 par les assemblées générales des deux organisations.

Pourquoi Frères des Hommes ? Simplement en raison du partenariat solide qui liait les deux organisations depuis de nombreuses années. Elles partageaient les mêmes visions, promouvant ensemble le commerce équitable, le développement durable et l'économie sociale. Toutes deux étaient également présentes de longue date auprès des populations en RDCongo, Bolivie et au Guatemala.

Qu'est-ce que ce changement implique concrètement ? Outre le travail réalisé au sein des communes belges pour promouvoir le commerce équitable, Frères des Hommes a repris les projets de Miel Maya Honing en Bolivie et en RDCongo. Convaincue du rôle essentiel de l'apiculture dans le développement durable, elle s'engage à poursuivre le travail de qualité qui avait été réalisé précédemment sur le terrain. C'est ainsi que le thème de l'apiculture a acquis aujourd'hui davantage de visibilité au sein des projets de Frères des Hommes.

APICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Selon les principes énoncés dans le rapport Brundtland publié par les Nations unies en 1987, le développement durable repose sur 3 piliers entre lesquels un équilibre doit être recherché afin de garantir l'avenir de notre planète : l'économique, le social et l'environnement. Or, cet équilibre est loin d'être atteint, notamment parce que le troisième pilier n'est pas suffisamment pris en compte aujourd'hui. Perte de la biodiversité, pollution, réchauffement climatique, déforestation : autant de phénomènes qui menacent le développement durable. Dans ce contexte où la contribution de tous les acteurs est indispensable à l'élaboration d'une stratégie globale, l'apiculture apporte pertinemment sa pierre à l'édifice d'un monde viable. Le rôle des abeilles est en effet déterminant dans la pollinisation en tant que facteur de protection de la biodiversité. En outre, elles constituent un précieux baromètre pour l'état de santé de nos écosystèmes. Mais l'activité apicole présente également des intérêts notables sur le plan social et économique.



Environnement : la préservation et la restauration des écosystèmes et de la biodiversité

Si les papillons, les oiseaux, les chauves-souris et même certains petits mammifères sont de bons pollinisateurs, l'abeille figure parmi le plus efficace d'entre eux. Qui plus est, certaines fleurs ne peuvent être pollinisées que par les abeilles car elles seules ont le comportement adéquat afin d'en libérer le nectar. Elles jouent donc un rôle essentiel dans la production de fruits, de légumes et tubercules, de café, de plantes, d'arbres sauvages et même d'huiles et de fibres textiles.

Ainsi, associer apiculture et agriculture peut s'avérer extrêmement bénéfique en raison de l'amélioration de rendements en fruits ou en grains de beaucoup de plantes cultivées. En retour, les abeilles bénéficient des cultures qui peuvent leur fournir le nectar (riche en sucres simples, glucose et fructose) et le pollen (protéines) nécessaires à leur développement et à la production de miel.

Cet « avantageux partenariat » est donc particulièrement indiqué dans la lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité et la restauration des écosystèmes terrestres... Pour autant, bien entendu, qu'il ne s'agisse pas d'agriculture intensive recourant aux pesticides, ceux-ci présentant un danger toxique pour les butineuses.

L'abeille, souvent qualifiée de sentinelle de l'environnement, joue également un rôle dans la lutte contre la déforestation. Les arbres et arbustes constituant une des principales sources de nectar, pollen et propolis, l'apiculture favorise également les programmes de reboisement. En effet, les apiculteurs portent une grande attention à la défense des forêts et à la revalorisation de la biodiversité en général. Pour cette même raison, la mobilisation contre le changement climatique est l'une de leurs préoccupations dans la mesure où les abeilles souffrent des aléas du climat. Ainsi, lors d'épisodes de sécheresse ou de pluies prolongées, non seulement les plantes produisent moins de nectar et de pollen, mais les maladies et ravageurs prolifèrent davantage également.

En soi, la pratique de l'apiculture est donc une action environnementale par les services qu'elle rend. Elle présente également l'avantage de ne pas produire de déchets. C'est pourquoi on peut parler d'une « apiculture durable ».

Economie : travail décent et commerce équitable

L'apiculture peut offrir une source de revenus à toute personne qui l'exerce, que ce soit grâce à la vente du miel comme à celle des multiples produits dérivés qu'elle génère (cire, pollen, propolis, couvain d'abeilles, etc). Pourvoyeuse d'emploi, elle constitue une activité particulièrement intéressante dans la mesure où les investissements qu'elle requiert à la base sont limités et contrôlés. Sur le plan mondial, le miel est en grande majorité produit par des apiculteur.trice.s possédant des ruchers de petite et moyenne taille. L'apiculture ne nécessite pas de posséder une terre, ce qui présente deux avantages spécifiques : d'une part, elle peut être pratiquée par des personnes ayant des moyens restreints et, d'autre part, même si elle est orientée vers l'exportation, elle n'entre pas en concurrence avec les cultures destinées à la consommation locale.

Dans chacun des projets où l'apiculture est développée avec le soutien de Frères des Hommes, la vente s'exerce selon les principes du commerce équitable : les prix sont par conséquent justes, mais aussi stables et prévisibles. Pour faciliter l'accès au marché local, national et surtout international, les apiculteur.trice.s bénéficiaires se réunissent en coopératives ou associations. Stimulant la solidarité entre les membres, cette dynamique permet aussi aux producteurs de bénéficier d'une certification « commerce équitable et bio », ce qui facilite l'écoulement de leur miel à un bon prix. L'apiculture peut ainsi générer un revenu complémentaire important pour eux et contribuer à la lutte contre la pauvreté par le biais d'un travail décent.

N'oublions pas non plus que cette activité peut avoir des retombées économiques plus larges. Par exemple, dans l'un des projets soutenus par Frères des Hommes en RDCongo, les apiculteurs collaborent main dans la main avec les artisans locaux qui produisent et fournissent les ruches, l'activité ayant ainsi également une incidence favorable sur le secteur économique de la région. On sait aussi que, par la pollinisation, elle améliore les rendements agricoles, ce qui présente des bénéfices pour les paysans locaux. De façon générale, par le soutien qu'elle apporte à la biodiversité locale et aux écosystèmes, elle favorise l'existence d'un environnement naturel riche et varié, ce qui a des incidences positives sur divers plans : alimentaire, économique, etc.

Pilier social : inclusion des femmes et force du collectif



Activité depuis tout temps exercée majoritairement par les hommes, l'apiculture s'ouvre aujourd'hui de plus en plus aux femmes. C'est en tout cas ce que Frères des Hommes constate et promeut dans ses projets en Afrique et en Amérique latine. Dans ces contextes où la condition de la femme est entravée par le poids de traditions fondées sur les inégalités de genre, elle constitue une belle opportunité d'inclusion, porteuse à la fois de rémunération et de reconnaissance sociale pour les femmes. Par ailleurs, dans la mesure où elle ne nécessite pas énormément de temps, elle peut être exercée parallèlement à une autre activité et aux tâches domestiques qui leur sont traditionnellement dévolues. En outre, par la souplesse qui la caractérise en termes d'aménagement d'horaires, elle répond également à certains critères du bien-être au travail.

Les formations en amont destinées à acquérir les compétences requises soutiennent un processus d'autonomisation des femmes. Élargissant leurs savoirs et s'attelant ensuite à la gestion de leur activité, les apicultrices améliorent progressivement leur confiance en elles. En maîtrisant la production de produits dérivés bénéfiques pour la santé (propolis, etc), elles ont l'opportunité de proposer des services et soins à leur entourage, valorisant ainsi leur position au sein de la famille et au cœur de la communauté.

Chacun des partenaires de Frères des Hommes, que ce soit en RDCongo comme en Bolivie, vise à favoriser le rôle de la femme à toutes les étapes de la filière apicole. Par exemple, en RDCongo, le contrôle d'un équipement collectif destiné à l'extraction et au filtrage du miel lui sera de préférence confié, ce qui consolide sa position dans la structure organisationnelle du groupement.

Par ailleurs, de façon générale, l'apiculture se prête particulièrement bien à la pratique collective. La construction de réseaux présente de multiples avantages, tout en renforçant compétences et professionnalisme : développement de techniques reproductibles, constitution de bonnes ressources mellifères, valorisation collective des produits, etc. Des groupements de base peuvent ensuite intégrer un réseau plus large afin de défendre plus efficacement leurs intérêts. Ce travail collectif est ainsi réalisé dans un cadre où prévaut la solidarité et à travers lequel le groupe peut renforcer sa capacité à veiller au respect de ses droits. La dimension collective s'articule donc de façon riche et profitable au sein de cette activité.

L'apiculture, maillon du développement durable

Activité durable par excellence, l'apiculture est intrinsèquement liée à un environnement sain et ne produit elle-même aucun déchet ni aucune pollution. Vulnérables à toute contamination, les abeilles sont d'excellents indicateurs de la qualité de l'environnement, ce qui incite les apiculteurs à rechercher de saines sources de nectar et pollen et à oeuvrer ainsi pour la préservation de la nature. Les abeilles, en retour et par leur butinage, favorisent la pollinisation, contribuant à une meilleure production de fruits et légumes et donc à l'amélioration de rendements agricoles. Par ailleurs, l'apiculture présente l'avantage de pouvoir fournir un revenu à toute personne qui la pratique et ce, sans investissement coûteux de départ. Enfin, son accessibilité aisée pour bon nombre d'individus en fait une porte d'entrée pour lutter contre les inégalités sociales et de genre. Encore trop discrète, trop souvent méconnue malgré ses indéniables qualités, l'apiculture est une alliée de choix au cœur de toute stratégie orientée vers le développement durable.



BELGIQUE : PROTÉGER LES ABEILLES, C'EST UN BON PLAN !

Dans un contexte mondial où de nombreuses espèces sont menacées d'extinction, il est essentiel de se mobiliser pour défendre nos pollinisateurs qui jouent un rôle déterminant dans la préservation de la biodiversité. La Belgique n'est pas épargnée par le déclin des populations d'abeilles. Mais çà et là, peu à peu, diverses mesures sont adoptées et des initiatives voient le jour afin de les protéger. De l'aménagement d'espaces mellifères au sein des communes à des séances de sensibilisation destinées aux enfants, toute action est la bienvenue pour inverser la tendance actuelle et préserver ces fascinantes sentinelles de l'environnement que sont les abeilles.

La Belgique et le monde apicole

Depuis la fin du 20^{ème} siècle, les abeilles subissent un déclin au niveau mondial. La Belgique n'est pas épargnée par le phénomène. La situation y serait, au contraire, particulièrement critique si l'on en croit l'entomologiste Denis Michez (UMons), Coordinateur de l'évaluation européenne des abeilles sauvages. Pointant du doigt les effets combinés de l'agriculture intensive, de l'urbanisation et du réchauffement climatique, son constat nous révèle qu'entre 30 et 40% des espèces d'abeilles solitaires en Belgique sont menacées d'extinction. Les récents résultats d'une étude publiée par la plateforme Honeybee Valley de l'Université de Gand et menée en collaboration avec le CRA-W[1] et l'asbl CARI semblent confirmer cette triste tendance. En effet, ils nous indiquent que la population d'abeilles mellifères aurait chuté de 22.5% au cours de l'hiver dernier. Or, on sait combien le rôle de ces insectes pollinisateurs est essentiel car ils contribuent notamment à la reproduction de près de 90% des espèces végétales cultivées pour l'alimentation humaine.

Et pourtant, l'apiculture fait de plus en plus d'adeptes chez nous. Selon l'AFSCA, le nombre d'apiculteurs en Belgique, professionnels et amateurs confondus, a franchi la barre des 10.000 en 2022 et notre pays comptait 11.300 apiculteurs déclarés en 2024 pour seulement 3.531 en 2013. Les chiffres sont toutefois relativement imprécis car même s'il est obligatoire pour un apiculteur de se déclarer auprès de l'AFSCA, cette exigence est peu respectée. D'après les estimations faites en 2020 par le réseau de suivi du Programme apicole wallon, seul 1/3 d'entre eux en Wallonie aurait un profil économique. Pour les 2/3 restant, il s'agirait davantage d'une pratique en amateur.

[1] CRA-W : Centre wallon de recherches agronomiques

Si en Belgique, l'Apis mellifera est la seule espèce à être domestiquée, l'engouement pour l'apiculture témoigne néanmoins d'un intérêt croissant pour la préservation de ces précieux pollinisateurs, ce qui est de bon augure dans ce contexte de déclin généralisé. Les efforts doivent par conséquent être poursuivis et on ne peut que se réjouir des diverses initiatives qui fleurissent pour inverser la tendance.

Le Plan Maya en Wallonie

En 2011, la Région wallonne lançait le Plan Maya destiné à protéger les abeilles. A travers cette initiative, il s'agit de promouvoir les pratiques apicoles au sein des communes wallonnes et d'y développer un environnement accueillant pour les abeilles. Ainsi, le plan encourage, sur chaque territoire, l'aménagement d'espaces propices au développement d'insectes pollinisateurs (ex : plantation de végétaux mellifères, de haies indigènes), la réduction d'utilisation de pesticides dans les espaces verts, la mise à disposition d'espaces pour les ruches des apiculteurs, etc. Il promeut également la sensibilisation de la population au rôle essentiel des abeilles et d'autres insectes pollinisateurs dans la préservation de l'environnement.

Au fil des années, de plus en plus de communes wallonnes ont adhéré au Plan Maya et en 2017, on en dénombrait 212. Braine-le-Comte est l'une d'entre elles. Dès la mise en œuvre de l'initiative, la commune a répondu présent et a adopté diverses mesures : soutien aux apiculteurs par la mise à disposition de terrains communaux pour les ruches, instauration d'un lieu didactique au sein du verger communal pour contribuer à la sensibilisation, projet d'aménagement de haies mellifères, etc.

Plus récemment, la semaine du Commerce équitable qui a eu lieu au début du mois d'octobre 2025 a été l'occasion pour la ville de Braine-le-Comte d'organiser un programme de sensibilisation pour les élèves des écoles brainoises afin de leur rappeler l'importance de «consommer équitable ». Une belle opportunité aussi pour évoquer avec eux combien les abeilles sont précieuses pour la préservation des écosystèmes. André Drouart, animateur du comité de pilotage de l'initiative « Commune du Commerce Equitable » à Braine-le-Comte et sympathisant actif de Frères des Hommes, avait proposé à notre organisation d'animer deux de ces séances. Retour sur cette journée...

200 enfants sensibilisés en une journée

Le 9 octobre dernier, 8 groupes d'une quinzaine d'élèves de 6^{ème} primaire issus de diverses écoles de Braine-le-Comte, tous réseaux confondus, se sont succédé tout au long de la journée dans la bibliothèque communale afin de participer aux 4 ateliers prévus au programme. L'une des séances portait sur le thème de l'apiculture et des problèmes engendrés par le changement climatique. Animée par Simon Urbain de Frères des Hommes, l'activité a suscité beaucoup d'intérêt parmi les enfants qui ne se sont pas privés de poser de multiples questions et d'intervenir spontanément. « L'animation était divisée en plusieurs moments, explique Simon. Le premier jeu était adapté selon le principe de Memory.



Il portait sur les conditions de vie de l'abeille et son rôle en tant qu'insecte pollinisateur, garant de la biodiversité. Les enfants étaient enthousiastes, à tel point qu'ils ont demandé à rejouer. » Les menaces pour l'apiculture y ont été abordées ainsi que celles liées à la production de miel de basse qualité.

Enfin, par petits groupes, les enfants ont choisi une carte du jeu Memory et ont expliqué au reste de la classe en quoi l'image les interpellait. « L'exercice les a amenés à s'impliquer et c'était intéressant de les écouter, commente Simon. On voyait qu'ils avaient bien compris la problématique, mais il était évident qu'ils avaient également été sensibilisés en amont. » A chaque fois, un de leurs instituteurs était présent. Alors que les enfants manifestaient leur inquiétude face aux catastrophes naturelles liées au réchauffement climatique, l'une de leur enseignante a lancé le débat : « Est-il trop tard pour réagir ? », ce à quoi ils ont répondu qu'à leurs yeux, rien n'était perdu !

Cette plongée dans le monde des abeilles a été complétée par un atelier animé en parallèle par deux apiculteurs qui ont présenté une ruche de démonstration (sans abeilles, pour des raisons pratiques). Cette séance a été l'occasion d'aborder de multiples aspects de l'activité apicole avec les enfants : installation des ruchers, produits dérivés de la ruche (cire, pollen, gelée royale), soins requis pour les colonies, ressources florales nécessaires pour l'abeille, cueillette d'essaims, élevage des reines, contrôle de la production du miel, etc[2].

[2] Notons également que cette journée d'animation a été complétée par deux autres ateliers portant sur le commerce équitable dont l'un a été animé par Gitana Nebel de Frères des Hommes, l'association étant membre de la Campagne «Communes du Commerce Equitable »

Mais tout ne s'arrête pas là ! Les enseignants ont reçu une note pédagogique afin de poursuivre la réflexion en classe, ainsi qu'une liste de documents de référence pouvant enrichir les échanges ultérieurs avec leurs élèves. Chaque enfant est rentré à la maison avec un livret d'une dizaine de pages illustrant les thèmes abordés durant la journée. En tout, ce sont environ 200 enfants qui ont bénéficié de l'activité. Tous se sont montrés très enthousiastes au sortir de la séance de sensibilisation.

Le travail de sensibilisation, un outil essentiel au cœur des mesures

Parmi l'éventail de mesures destinées à lutter contre le déclin des abeilles, la sensibilisation constitue un outil essentiel, en particulier auprès des jeunes générations. Faut-il encore rappeler le rôle capital de ce travail de fond dont la finalité est de faire prendre conscience des enjeux et d'amener progressivement le public à adopter de nouveaux comportements ? Vu l'ampleur de la problématique, c'est bien sûr à tous les acteurs de la société de s'impliquer pour enrayer le déclin de la biodiversité et notamment des pollinisateurs. La sensibilisation du public ne pourra être effective que si elle est assortie de mesures à tous les niveaux, qui soutiennent la dynamique. Le Plan Maya invitant les communes à agir est l'une de ces initiatives et va certainement dans la bonne direction. Gageons donc, comme les élèves des écoles brainoises, que rien n'est perdu !

PETIT PANORAMA DE L'ACTIVITÉ APICOLE EN BOLIVIE

Durant plusieurs années, l'ONG bolivienne Nativa a bénéficié du soutien de Miel Maya Honing. Aujourd'hui, cette asbl belge ayant fusionné avec Frères des Hommes, nous poursuivons ce partenariat Nord/Sud. C'est en tant qu'association investie dans la protection de l'environnement et le développement durable que Nativa accompagne des apiculteur.rice.s dans la région du Chaco dans le département de Tarija. Guido Ernesto Saldias Urzagaste est responsable apicole auprès de l'ONG Nativa. Petit tour avec Ernesto au sein du secteur apicole bolivien.



FRÈRES DES HOMMES (FDH)

Pourriez-vous nous dresser un petit tableau de l'activité apicole en Bolivie?

Ernesto Saldias Urzagaste (ESU) : Selon les données que Nativa a enregistrées dans la région du Chaco du département de Tarija, nous comptons 17 associations apicoles qui rassemblent 519 apiculteur.trice.s pour un total de 400 ruchers et 17.100 ruches[3]. Le rendement en miel/kg/ruche/an se situe entre 15 et 25 kg dans certaines régions et a atteint 65,9 kg dans les plaines du Chaco au cours de la campagne apicole 2019-2020[4]. Actuellement, ces rendements se maintiennent et sont même dépassés dans ces zones lorsque le climat est favorable grâce à la présence de la forêt de mistol et à la bonne gestion de certains apiculteurs.

[3] Source : Nativa

	Nbre associations légalement constituées	sans person. juridique	Nbre d'apiculteur.rice.s	Nbre de ruchers avec enregistrement sanitaire	Nbre de ruches	Prod. miel (T.)
Yacuiba	3	0	74	70	2850	63
Villa Montes	8	5	394	290	12400	248
Carapani	1	0	51	40	1850	33
Total	12	5	519	400	17100	344

[4] (https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=3773796616021073&id=1049290281805067&_rdrr)

Le dernier rapport de l'Entreprise Bolivienne d'Alimentation (EBA) sur l'apiculture en 2024 a estimé que la production nationale, quant à elle, s'élevait à un peu plus de 1 500 tonnes, dont la traçabilité est assurée par les associations d'apiculteurs avec lesquelles elle a conclu des accords d'achat de miel.

Je précise que lors des deux dernières campagnes, l'EBA n'a pas acheté la totalité du miel produit par les apiculteurs, ce qui a suscité le mécontentement des producteurs et les a contraints à rechercher des mécanismes et des stratégies pour proposer et vendre leur produit à titre individuel et/ou associatif.

En 2014, la demande de miel en Bolivie n'était couverte qu'à environ 65 %. Actuellement, on estime qu'elle l'est totalement. Elle est cependant très faible dans la mesure où elle est estimée à 110g par personne et par an. Cette estimation comporte toutefois des variables qu'il convient d'analyser, l'une d'entre elles étant qu'un pourcentage important de la demande était destiné à la subvention nationale pour l'allaitement maternel, quantité de miel qui a diminué ces dernières années pour cette subvention, obligeant l'EBA à rechercher sur le marché intérieur national des espaces pour écouler le miel dans les supermarchés et certains magasins.

Nous pensons qu'il faut s'efforcer d'augmenter la consommation par habitant car le prix du miel au niveau national est actuellement élevé (32 bolivianos) par rapport au prix international en vrac (2,8 USD), si l'on tient compte du taux de change officiel actuel de 6,96 bs pour 1 USD.

Quant à l'exportation, c'est une réalité que la quasi-totalité des apiculteurs ne connaissent pas encore vraiment. Il y a eu une seule expérience d'exportation de miel en rayons en 2019 environ vers les États-Unis depuis Santa Cruz de la Sierra. Il n'y a pas eu d'exportations enregistrées au cours des cinq dernières années. Compte tenu des prix internationaux, il est préférable pour nous de commercialiser notre produit en Bolivie (si nous augmentons la consommation), mais si nous parvenons à exporter du miel en brèche, cela serait intéressant compte tenu des valeurs ajoutées recherchées par les marchés exigeants : biologique, commerce équitable, zéro déforestation, reconnaissance internationale auprès d'APIMONDIA 2023 avec une médaille d'or pour le miel de mistol.

FRÈRES DES HOMMES (FDH)

Le secteur de l'apiculture bénéficie-t-il de soutien spécifique en Bolivie ?

ESU : De 2021 à 2025, un programme national apicole a été mis en œuvre. Cependant, les apiculteurs s'accordent à dire que les objectifs fixés n'ont pas été atteints. Ils émettent des critiques constructives, soulignant que divers aspects ont compliqué les résultats. Parmi ceux-ci : la mise en œuvre d'un programme dans différents écosystèmes, l'alignement des critères politiques sur les critères techniques, la bureaucratie, le niveau de connaissances théoriques et pratiques en apiculture des bénéficiaires, les longues distances, etc.

Au niveau régional et municipal, très peu de communes disposent actuellement de ressources pour la promotion de l'apiculture et des législations locales dans leurs programmes opérationnels annuels. C'est une tâche en suspens.

Dans le secteur bancaire, il existe des crédits d'investissement à des taux d'intérêt annuels compris entre 5,5 et 11,5 %, auxquels de nombreux apiculteurs ont eu accès depuis 2018 dans la région du Chaco du département de Tarija. Il est actuellement plus difficile de refinancer un crédit, compte tenu de l'incertitude qui règne sur le marché de l'EBA.

FRÈRES DES HOMMES (FDH)

Au sein de Nativa, les apiculteur.rice.s exercent-ils en général cette activité en tant que professionnel.le.s ou s'agit-il plutôt d'une activité complémentaire ?

ESU : Dans notre région, sur les 500 apiculteur.rice.s, j'estime que pour 8 et 10 % d'entre eux, l'apiculture constitue une première source de revenus (plus de 70 % de leurs revenus); ce sont ceux qui, par ailleurs, possèdent le plus grand nombre de ruches. Viennent ensuite ceux pour qui l'apiculture est la deuxième source de revenus, leur première source étant l'élevage, l'agriculture, un emploi salarié et d'autres revenus temporaires tels que la pêche, etc. Enfin, il y a ceux qui ont démarré un petit projet ou une petite entreprise avec quelques ruches, ce qui constitue leur troisième ou quatrième source de revenus. Cette grande majorité d'apiculteurs ne pratique pas l'élevage des abeilles en tant que professionnels.

La diversité des apiculteurs (hommes et femmes) dans la région du Chaco dans le département de Tarija est intéressante. La plupart sont des créoles (métis) qui vivent à la campagne, certains appartiennent à la nation indigène guarani et très peu aux peuples weenhayek et tapieté.

FRÈRES DES HOMMES (FDH)

Combien de temps est-il nécessaire pour former un.e apiculteur.rice ?

ESU : Un.e apiculteur.rice ayant cinq ans d'expérience sur le terrain et son certificat d'apiculteur.rice associé.e peut choisir de passer un examen dans certains centres d'enseignement alternatif, agréés par le ministère, aux niveaux suivants : apiculteur, technicien assistant, technicien intermédiaire. Son certificat d'aptitude est reconnu au niveau national. Comme dans tout processus de formation, il existe des apiculteurs très expérimentés sans certification et vice versa.

Depuis peu, l'Institut supérieur Villa Montes propose un cursus technique en apiculture d'une durée de 3 ans. Je ne connais pas d'autres instituts proposant ce cursus.

Grâce aux différents cours et/ou ateliers apicoles organisés par différentes institutions, les participants ont acquis les connaissances nécessaires pour démarrer et améliorer leur processus de production. La formation d'un apiculteur peut prendre entre 6 et 8 ans en fonction du nombre de ruches dont il est responsable, car chaque année est différente et les activités, la gestion et autres aspects doivent être reprogrammés, compte tenu du caractère cyclique du climat avec les sécheresses, sans compter que désormais les phénomènes du Niño et de la Niña sont renforcés, etc.

FRÈRES DES HOMMES (FDH)

La diversité géographique et climatique de la Bolivie constitue-t-elle un atout pour l'apiculture ?

ESU : La nature est sage, la diversité florale est excellente, nous devons simplement améliorer notre gestion et nos techniques grâce à l'innovation, là où l'apiculture est pratiquée de manière responsable, en étant réalistes, car nous ne pouvons pas contrôler le climat.

En ce sens, je considère que plutôt que des avantages, nous avons des opportunités à explorer, en évitant que le modèle agricole intensif ne nous soit imposé.

FRÈRES DES HOMMES (FDH)

Quel est l'état de la population d'abeilles en Bolivie? Rencontre-t-elle le même déclin qu'en Belgique, par exemple ?

ESU : En l'absence de données centralisées (recensements et/ou rapports annuels), il est difficile de préciser les chiffres. Les apiculteurs indiquent que les pertes de ruches sont dues à différents facteurs : santé, températures élevées entraînant la fonte des rayons, abandon, etc. Comme elles ne sont pas correctement enregistrées, nous ne disposons pas de données statistiques. A priori, j'estimerais le déclin à 15 ou 20 %.

Comme dans les pays plus développés, nous subissons les mêmes pertes de ruches et/ou la migration des ruchers hors des zones agricoles intensives en raison du recours à divers produits agrochimiques et de la déforestation. J'ai lu que, dans l'UE, certains pays enregistrent des pertes de 20 à 30 % certaines années, mais j'ignore le degré de spécialisation en apiculture pratiquée dans ces milieux productifs.

FRÈRES DES HOMMES (FDH)

Comment se traduit concrètement l'impact du changement climatique, de la pollution et de la déforestation sur les abeilles et l'apiculture ? Une exploitation accrue du lithium dans le futur, en lien avec la production de véhicules électriques, pourrait-elle spécifiquement affecter l'activité?

ESU : L'extension de la frontière agricole avec l'utilisation indiscriminée de produits agrochimiques est le dénominateur commun des anciens apiculteurs qui ont migré avec leurs ruches vers des zones forestières.

Les variations climatiques marquées par un manque ou un excès de précipitations pendant la saison ainsi que des températures supérieures à 44 °C ont influencé la phénologie des plantes (floraisons plus courtes ou plus sèches) dans les ruchers, ce qui affecte la production, le rendement et l'économie familiale. Ce phénomène progresse «silencieusement» dans différentes zones.

Une exploitation accrue du lithium pourrait avoir certains effets indirects sur l'apiculture. Mais en ce qui concerne notre activité, elle n'est pas pratiquée dans la zone du Salar de Uyuni[5], mais bien à 900 km de là.

FRÈRES DES HOMMES (FDH)

Quels sont les arguments qui freinent l'inclusion des femmes dans l'activité apicole ?

ESU : Notre société se caractérise par la multiculturalité, avec une « autorité » masculine plus marquée au sein de la famille. Nous, techniciens de terrain, constatons par exemple que pour accroître la participation des femmes aux formations en apiculture, celles-ci doivent être dispensées par une animatrice.

De même, les responsabilités maternelles, les enfants, les tâches ménagères occupent presque toujours la femme au foyer, ce qui se traduit par une moindre participation des femmes. Cependant, ces dernières années, on a constaté que les femmes participaient davantage que les hommes aux activités de récolte du miel et aux activités nécessitant plus de précision et de minutie.

FRÈRES DES HOMMES (FDH)

Dans les traditions des peuples autochtones, existe-t-il des usages spécifiques et croyances autour du miel ou de ses produits dérivés ?

ESU : Les abeilles indigènes sont respectées dans la culture des différents peuples autochtones et ce, dans la mesure où elles constituent une source de nourriture, de produits thérapeutiques en lien avec la médecine traditionnelle, entre autres. Il existe des pratiques qui utilisent le miel et d'autres produits de la ruche pour traiter les symptômes respiratoires, les blessures, etc. Par exemple, le mélange de miel et d'apilarnil pour soulager les problèmes respiratoires.

[5] Le Salar de Uyuni, désert de sel de 10.000 km² dans le sud de la Bolivie, contient d'immenses réserves de lithium qui sont convoitées, notamment, par les producteurs de véhicules électriques.

Aujourd'hui, quels sont les difficultés et les défis majeurs de l'apiculture en Bolivie ?

ESU : Compte tenu de la diversité géographique, de la végétation, de l'extension des frontières agricoles, des connaissances et du développement de l'apiculture, entre autres, je considère que l'utilisation indiscriminée et non réglementée des produits agrochimiques affecte les apiculteurs qui travaillent depuis longtemps dans ce secteur car les intoxications aiguës et chroniques nuisent à la santé des ruches, à la production et au rendement du miel.

Les défis à relever sont l'élaboration de réglementations, la recherche, l'innovation et le processus de mise à jour des capacités en matière de résilience climatique pour différentes zones, en tenant compte de la réalité et des perspectives de l'apiculture et du marché du miel.



ET CHEZ FRÈRES DES HOMMES, QU'EN PENSONS-NOUS ?

Le développement durable figurant au cœur de l'action de Frères des Hommes, notre organisation promeut l'apiculture en tant qu'activité durable par excellence. En effet, l'apiculture présente les qualités suivantes :

- Par les abeilles qui favorisent la pollinisation, l'apiculture contribue à une meilleure production de fruits et légumes et donc à l'amélioration de rendements agricoles, apportant ainsi sa pierre à l'édifice de la sécurité alimentaire
- Par le phénomène de pollinisation ainsi que par l'intérêt naturellement porté par les apiculteur.trice.s à un environnement sain, elle est également indiquée dans la lutte contre l'appauvrissement de la biodiversité et la restauration des écosystèmes terrestres
- Elle s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté dans la mesure où elle offre une source de revenus à toute personne qui l'exerce et ce, grâce à la vente du miel et de ses produits dérivés
- Dans chacun des projets où l'apiculture est développée avec le soutien de Frères des Hommes, la vente du miel et des produits dérivés s'exerce selon les principes du commerce équitable, répondant ainsi par ailleurs aux critères d'un travail décent.
- En termes de lutte contre les inégalités de genre, l'apiculture constitue une belle opportunité d'inclusion pour les femmes. Frères des Hommes, à travers ses partenaires, soutient leur implication dans cette activité qui constitue pour elles une source de rémunération, de reconnaissance sociale et d'acquisition de savoirs et compétences
- Elle se prête particulièrement bien à la pratique collective, dynamique qu'encourage Frères des Hommes dans tous ses projets
- Elle contribue à la production d'un éventail de produits de consommation sains et bénéfiques pour la santé et ce, sans produire elle-même aucun déchet

Etant donné l'apport remarquable de l'apiculture au développement durable, Frères des Hommes promeut la préservation d'environnements sains et non-nuisibles pour les abeilles. C'est pourquoi notre organisation soutient un nouveau modèle agricole au Nord comme au Sud qui soit respectueux de l'environnement et des êtres vivants, qui soit fondé sur l'agriculture paysanne familiale et non sur des pratiques agricoles intensives (telles que les monocultures) non-respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Dans cette optique, nous considérons qu'il est impératif de restreindre l'usage des pesticides et d'arrêter leur expansion.

SOURCES

<https://www.un.org/fr/desa/piliers-developpement-durable>

https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/la_biodiversite_en_belgique_-_zzzoom_sur_les_abeilles.pdf

L'apiculture, Peter D. Paterson, Quae, Cta, Presses agronomiques de Gembloux

Des abeilles et des hommes, Miel Maya Honing, Maya

https://www.beewallonie.be/wp-content/uploads/2022/01/CC-BeeWallonie-_2022-2026_Note-Ministre_Annexe-4.pdf

<https://www.rtf.be/article/faut-il-s-inquieter-pres-d-un-quart-de-nos-abeilles-ont-disparu-cet-hiver-11579034>

<https://web.umons.ac.be/fr/lumons-contribue-a-dresser-la-liste-rouge-europeenne-des-abeilles-sauvages-jusqua-40-des-especes-menacees-dextinction-en-belgique/>

<https://favv-afsca.be/fr/journee-mondiale-des-abeilles-2025-la-mortalite-des-abeilles-belges-augmente-pour-la-troisieme-annee>

https://www.beewallonie.be/wp-content/uploads/2022/01/CC-BeeWallonie-_2022-2026_Note-Ministre_Annexe-4.pdf

<https://www.braine-le-comte.be/territoire/environnement/cellule-environnement/agir-pour-la-biodiversite/plan-maya>

<https://www.health.belgium.be/fr/themes/animaux-vegetaux/biodiversite/especes-menacees/pollinisateurs/pourquoi-sinteresser-aux-pollinisateurs>

DÉCEMBRE 2025

L'apiculture, maillon du développement durable

Perte de la biodiversité, pollution, réchauffement climatique, déforestation : autant de phénomènes qui menacent le développement durable. Or, l'apiculture apporte pertinemment sa pierre à l'édifice d'un monde viable. Le rôle des abeilles est en effet déterminant dans la pollinisation en tant que facteur de protection de la biodiversité. En outre, elles constituent un précieux baromètre pour l'état de santé de nos écosystèmes. Par ailleurs, l'activité apicole présente également des intérêts notables sur le plan social et économique.

Dans un contexte mondial où de nombreuses espèces sont menacées d'extinction, il est essentiel de se mobiliser pour défendre nos pollinisateurs qui jouent un rôle déterminant dans la préservation de la biodiversité. La Belgique n'est pas épargnée par le déclin des populations d'abeilles. Mais çà et là, peu à peu, diverses mesures sont adoptées et des initiatives voient le jour afin de les protéger. De l'aménagement d'espaces mellifères au sein des communes à des séances de sensibilisation destinées aux enfants, toute action est la bienvenue pour inverser la tendance actuelle et préserver ces fascinantes sentinelles de l'environnement que sont les abeilles.

Enfin, cette brochure brosse également un panorama du secteur apicole en Bolivie où plusieurs de nos partenaires s'investissent dans ce domaine. Parmi ceux-ci, l'ONG Nativa, fortement impliquée dans la protection de l'environnement et le développement durable, accompagne des apiculteur.rice.s dans la région du Chaco dans le département de Tarija en Bolivie.

Etant donné l'apport remarquable de l'apiculture au développement durable, Frères des Hommes promeut la préservation d'environnements sains et non-nuisibles pour les abeilles et soutient un nouveau modèle agricole au Nord comme au Sud qui soit respectueux de l'environnement et des êtres vivants, fondé sur l'agriculture paysanne familiale et non sur des pratiques agricoles intensives non-respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.